

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

19 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Julien CORBIÈRE, le Maire

Julien CORBIÈRE	P	Ludovic LEROY	P	Irène SOBESKY	P	Pierre HÉLIE	P	Ophélie MARTEL	P
Chantal JOURDAN	P	Claude SEGRS	A	Fabrice ANDRÉ	P	Michèle BUREL	A	Gérard FOURRÉ	A
Dominique MAZZAROLO	A	Jean-Pierre ANJOU	A	Hélène CORBIÈRE	A	Cécile PRÉVERT	P	Anne-Claire GUILLOT	A

P : Présent, A : Absent

Dominique MAZZAROLO a donné pouvoir à Gérard FOURRE, Jean-Pierre ANJOU a donné pouvoir à Ludovic LEROY, Hélène CORBIÈRE a donné pouvoir à Fabrice ANDRÉ

Secrétaire de séance : Cécile PREVERT

Convocation envoyée le 10 février 2026

Monsieur le Maire demande d'ajouter les points suivant à l'ordre du jour

- Subventions : ADMR, Banque alimentaire

Monsieur le Maire ouvre la séance et énonce l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2025
- TE61
- Eglise
- Salle des associations
- Elections
- Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2025

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du 15 décembre 2025.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du 15 décembre 2025.

2. TE61 (2026-01)

Monsieur le Maire précise au Conseil municipal qu'un dossier de sécurisation a été inscrits au programme du Territoire d'énergie Orne aux lieux-dits « les Fourchets, l'être Anjou et l'être Amiard ». Ce dossier sera traité en souterrain. Monsieur le Maire rappelle que par délibération antérieure, nous avons délégué au Territoire d'énergie Orne nos compétences en matière de génie civil pour les travaux télécommunication par le biais d'une convention cadre bipartite. Avant d'engager une étude définitive auprès de l'entreprise, un avant-projet sommaire a été réalisé afin de préciser les coûts estimatifs du projet. Ils se décomposent de la sorte :

	Effacement des réseaux électriques	Génie civil réseaux téléphoniques
Cout TOTAL (€ TTC)	?	24 000.00 €
Part communale	0 €	24 000.00 €

Il est nécessaire de préciser qu'après notre accord sur cet avant-projet et son enveloppe financière, en cas de désistement de notre part, tous les coûts relatifs à l'étude détaillée nous seront facturés.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité : D'approuver cet avant-projet sommaire concernant les travaux de sécurisation des réseaux électriques et d'enfouissement des réseaux télécommunications avec un reste à charge de 24 000,00€.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération

- Groupement de commande achat énergie
Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un avis favorable a été envoyé.

3. Eglise

- ECSB : monsieur le maire présente le devis d'honoraires, 8 100.00€ pour la sécurisation, la sécurisation elle-même coûterait environ 300 000euros sans travaux. Des décisions seront prises par le prochain conseil.

4. Salle des associations (2026-02)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la location du week-end du 20 et 21 décembre 2025 des dégradations ont été constatées : dévidoir papier toilette arraché, table cassée...

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'encaisser la caution 80€ (délibération 2022-46) et de facturer la table 110€ (délibération 2023-34).

Questions diverses

- Courrier nuisances occasionnées par des chiens et trouble du voisinage (rue des Boisseliers)
- Commission aide social : courrier Françoise Vieville et prochaine réunion le 03 mars 19h30
- Convocation au tribunal judiciaire suite à l'accident au lavoir, 27 avril 2026
- Demande de subvention ADMR 80€ en 2025, Banque Alimentaire 0€ en 2025
- Cirque école
- Chambre régionale des comptes : ouverture d'une évaluation portant sur la politique publique de lutte contre la désertification médicale à travers le dispositif du centre départemental de santé de l'Orne : envoi d'un questionnaire
- La ferme du champ secret demande des travaux sur le chemin d'accès à la ferme et le chemin de Nerde
- Il y aura une étude de la population de blaireaux sur la commune.

La séance est levée 20h45

La séance est levée à

Le Maire
Julien CORBIÈRE

La secrétaire de séance